

Étude hydrologique et sédimentologique
du bassin versant du ruisseau Bonnallie :

Projet d'intégration d'un volet sur les mesures correctrices à apporter

dans le cadre de la
planification budgétaire 2013 du CCE

Par l'ARPELA

L'Association des résidents pour la protection
de l'environnement du lac d'Argent

Octobre 2012

Origine du projet et rappel des objectifs

Lors de la dernière réunion du CCE le 18 septembre dernier, une proposition de bonifier l'étude du ruisseau Bonnallie en y ajoutant le volet sur les mesures correctrices à apporter a été adoptée. Il fut aussi convenu qu'une version plus détaillée du projet serait présentée lors de la réunion suivante. C'est l'objet du présent document.

On se rappellera que la municipalité avait accepté l'offre de service d'Aqua-berge / JFSA après qu'ARPELA eut ajouté une deuxième étape au projet en présentant une demande de subvention à la CRÉE au mois de mai dernier. Cette deuxième étape visait spécifiquement à ce que le projet global débouche sur des actions correctrices et c'est dans cette perspective que la municipalité l'avait accepté et avait consenti à signer le contrat avec Aqua-berge / JFSA.

On connaît la suite. Notre demande de subvention relative à la 2^{ième} étape n'a pas été retenue, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la qualité et la pertinence du projet, selon les critères du comité d'évaluation de la CRÉE¹. En conséquence, le projet d'étude financé par la municipalité et dont la réalisation vient d'être reportée au printemps ne débouche plus sur des actions concrètes car la seconde étape n'en fait plus partie. Comme plusieurs intervenants dans ce dossier, les membres d'ARPELA jugent important de réintroduire le chaînon manquant, i.e., le lien direct entre les études et un plan d'actions concrètes. C'est pourquoi nous soumettons ce projet dans le cadre du programme 2013 des projets en environnement de la municipalité d'Eastman.

Ce projet d'une 2^{ième} étape à l'étude n'est pas nouveau puisqu'il a déjà fait l'objet d'une demande de subvention à la CRÉE il y a quelques mois, demande pour laquelle un document a été déposé à la municipalité sous le titre « Étude hydrologique et sédimentologique du bassin versant du ruisseau Bonnallie et application du modèle à des actions correctrices ». Dans ce document, les objectifs de l'étape 2 de l'étude y sont définis comme étant « l'identification des correctifs à mettre en place et l'évaluation des coûts et de l'efficacité escomptée à l'aide des modèles développés lors de la première étape ». Ces objectifs sont toujours valables, comme d'ailleurs l'offre de service d'Aqua-berge / JFSA relative à la deuxième étape du projet, sauf l'échéancier prévu (voir plus bas) et les coûts estimés qui ont légèrement baissé.

¹ Un projet dans le même bassin versant avait été subventionné l'année précédente, ce qui, à toute fin pratique, enlevait aux nouveaux projets du même bassin versant toute possibilité d'être subventionnés. Sans ce handicap, notre projet se serait classé premier parmi les 9 projets soumis à la CRÉE en 2012.

Nouvel échéancier du projet d'étude élargi

Pour redonner vie à la deuxième étape du projet global d'étude du ruisseau Bonnallie, nous avons d'abord rencontré madame Caroline Rioux, directrice de la municipalité lundi le 17 septembre. Nos échanges avec elle nous ont permis de conclure que pour recréer un projet global intégrant les 2 étapes, il était préférable d'élargir le contrat actuel en y intégrant les éléments de l'étape 2 (Aqua-berge / JFSA nous avait déjà fourni une offre de service distincte pour cette étape lors de notre demande de subvention à la CRÉE).

C'est dans ce contexte que nous avons abordé la question avec les gens d'Aqua-berge / JFSA après que la directrice de la municipalité eut communiqué avec eux pour les informer que la municipalité appuyait cette démarche. La rencontre avec M. Marc Desmarais d'Aqua-berge / JFSA a eu lieu mercredi le 26 septembre et a permis d'apporter les précisions suivantes au projet :

- Il est possible d'élargir le contrat en cours en y intégrant tous les éléments définis dans l'offre de service du 30 avril 2012 relative à l'élaboration d'un plan d'intervention dans le bassin versant du ruisseau Bonnallie.
- Toutes les étapes du contrat élargi pourront être réalisées en 2013 selon un nouvel échéancier qui distingue celles associées au contrat actuel (mandat 1) de celles associées aux nouvelles étapes à intégrer (mandat 2). L'échéancier proposé par Aqua-berge / JFSA permet d'apprécier l'arrimage possible des mandats 1 et 2, c'est-à-dire entre le projet d'étude actuel qui vient d'être reporté au printemps 2013 et le mandat additionnel menant à un plan d'intervention pour le ruisseau Bonnallie.

Comme l'indique l'échéancier préparé par Aqua-berge / JFSA, les deux mandats pourront être réalisés durant les mois de mai à octobre 2013.

Les coûts du projet (second mandat)

L'ajout d'un second mandat permettant à l'étude de déboucher sur un plan d'intervention nécessiterait des déboursés additionnels de 18 700 \$ avant taxes, soit 21 500 \$ taxes comprises.

	Mandat 1	Mandat 2
Mai 2013	Installation de 3	
Juin 2013	sondes à pression ainsi que différents	Photogrammétrie et arpentage
Juillet 2013	instruments Réalisation d'un	Analyse hydrologique Modélisation du système hydraulique HEC-RAS à partir des données recueillies dans le mandat 1
Août 2013	ensemble de mesures (dont l'apport en sédiments vers le lac depuis 3 points névralgiques)	Simulation informatique d'interventions potentielles dans le bassin versant (seuils, bassin de rétention, berme, ouverture de plaine de débordement...) Analyse de rendement des différentes interventions possibles en fonction des contraintes
Sept. 2013	Analyse des données et intégration dans un modèle hydrologique et sédimentologique	Réalisation d'un plan d'intervention pour le ruisseau Bonnallie Évaluation des coûts et étapes de réalisation
Oct. 2013	Présentation des inventaires, de la caractérisation, et des recommandations sous forme de rapport	